

---

Type d'intervention	Postulat (art. 32 RCG)	
1 <sup>er</sup> signataire	Delarze Madeleine	<i>Signatures des cosignataires</i>
Cosignataires		
Dépôt au nom d'un groupe	PS / <del>Tissières Isabel</del> CHERRYL CLIVAZ	<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i>
Dépôt au nom d'une commission		<i>Signature du Président</i>

---

## Titre

### « Ilots de chaleur »

#### Texte de l'intervention

Ce 24 août dernier, on mesurait des températures de 38° à Collombey et on frôlait les 40° à Genève !

L'été que nous venons de passer avec des températures affolantes dans les capitales et pays du monde montre bien l'inquiétude à avoir. Notre pays, notre canton ne sont pas épargnés, même par les feux de forêt, et les deux semaines d'août que nous avons vécu sous ce dôme de chaleur l'ont démontré si besoin.

Il est établi que cela ne va pas s'arrêter là, nous partons pour vivre des étés et des périodes similaires voire de plus en plus chaud dans les années à venir.

« Ilots de chaleur » : tout endroit asphalté, bitumé, bétonné et peu végétalisé.

Des villes et des lieux qui sont délaissés tant le phénomène de chaleur est devenu insupportable. Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin dans l'explication, tout le monde a entendu ou constaté ceci.

Le NF en juin 2023 écrit en titre : « Les villes de Suisse déclarent la guerre aux îlots de chaleur ». Notre « capitale », en pionnière, adapte depuis plusieurs années sa ville au changement climatique à l'instar de sa place de la Planta magnifiquement réaménagée avec des places arborées, végétalisées et plus encore.

Le CM semble sensible à la problématique car cet aspect se ressent sur la nouvelle place d'Illarsaz. Des pavés, du bleu avec l'eau de sa fontaine, du vert pour les arbres et la végétation. Il faudra des années pour que les arbres donnent toute la mesure de leur efficacité mais ils sont plantés. Sans doute une même approche pour le prochain nouveau projet du centre de Muraz et c'est réjouissant. Et il y a aussi l'ancien cimetière de Saint-Didier où, en 2017, afin de respecter ses morts et un peu sous la pression, l'endroit a été réaménagé en parc arboré et végétalisé à la place d'un bâtiment. Une création qui fait autrement sens aujourd'hui.

Et cela interpelle des habitants de notre Commune.

La place sous l'église St.André à Muraz, entre école, salle multiactivités et EMS la Charmaie, est nommée car bien représentative de ces îlots de chaleur, comme les cours d'école et les aménagements sportifs.

## **Conclusion**

Le temps presse, agir est la seule option. Notre mission est également d'amener les préoccupations de la population à nos représentants.

Dans cette optique, nous demandons au Conseil Municipal une étude afin d'identifier les lieux sur le territoire communal pour lutter contre les îlots de chaleur et, par la suite, établir les actions nécessaires pour en réduire le phénomène.

Collombey-Muraz, le 26 août 2023

1<sup>er</sup> signataire :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. J. L.', written in a cursive style.